

## QUAND LE *RECUEIL DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE* TENAIT LIEU DE PRÉ AUX CLERCS...

par Pol JEANJOT-EMERY

Docteur vétérinaire, 40 avenue Jean-Jaurès, 72500 Château-du-Loir  
Communication présentée le 16 février 2008

**Sommaire :** La lecture de plusieurs numéros du *Recueil de Médecine Vétérinaire* parus en 1855 et 1856 révèle la virulence des lettres polémiques échangées entre deux professeurs de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, (Henri Bouley et Gabriel Colin), à l'occasion de la publication par ce dernier du *Traité de physiologie comparée des animaux domestiques* (1854-1856). Les raisons et la conclusion de cette controverse sont analysées et discutées.

**Mots Clés :** Bouley - Colin - Controverse - *Recueil de Médecine Vétérinaire* - *Traité de physiologie comparée des animaux domestiques* - 1855-1856

**Title:** When the *Recueil de Médecine Vétérinaire* was a duel field

**Contents:** A review of several issues of the *Recueil de Médecine Vétérinaire* published in 1855 and 1856 reveals the virulence of the polemical letters exchanged between two professors of the Alfort Veterinary School (Henri Bouley et Gabriel Colin) when the latter published his *Traité de physiologie comparée des animaux domestiques* (1854/1855). The reasons and conclusion for this controversy are reviewed and discussed.

**Keywords:** Bouley - Colin - Controversy - *Recueil de Médecine Vétérinaire* - *Traité de physiologie comparée des animaux domestiques* - 1855-1856

La profession vétérinaire peut, à juste titre, s'enorgueillir d'une prestigieuse galerie d'ancêtres qui assurèrent son rayonnement. Mais si nous cherchons, parmi eux, ceux qui adjoignirent l'art de la polémique à leurs talents professionnels, il en est deux qui se distinguent, et qui ne seront peut-être jamais égalés : ce sont, au XIX<sup>e</sup> siècle, Henri Bouley et Gabriel Colin. Quand un différend les opposa, on atteignit les sommets dans l'art de la controverse, et dans ce cas, le *Recueil de Médecine vétérinaire* fut le terrain d'élection de leur duel.

En 1854, Colin, âgé de vingt-neuf ans, faisait paraître le premier volume de son *Traité de Physiologie comparée des*

*Animaux domestiques* (voir le titre ci-dessous). Comme de coutume, quelques pages du *Recueil* devaient être consacrées à l'analyse de l'ouvrage ; mais, compte tenu des circonstances que nous allons évoquer, ce fut le rédacteur en chef Henri Bouley qui s'en chargea en décembre 1855<sup>1</sup>.

Après rappel du titre de l'ouvrage, Henri Bouley écrit : « Un livre de la nature de celui dont nous nous proposons de présenter aujourd'hui une esquisse sommaire manquait à l'enseignement comme à la pratique vétérinaires. C'était une lacune considérable dans notre bibliothèque spéciale ». « L'esquisse

<sup>1</sup> BOULEY, 1855.

sommaire » en question va couvrir quand même quinze pages du *Recueil*.

**TRAITÉ**  
*de*  
**PHYSIOLOGIE COMPARÉE DES  
ANIMAUX DOMESTIQUES**

Par M. G. COLIN  
Chef de service d'anatomie  
et de physiologie à l'École impériale  
vétérinaire d'Alfort,  
Membre de la Société centrale  
de Médecine vétérinaire,  
et de la Société anatomique

Avec 114 figures intercalées dans le texte.

Chez J-B Baillière, rue Hautefeuille, n° 19

Pour ce qui est du fond, Bouley est élogieux :

« M. Colin se trouvait donc en présence de difficultés considérables, qu'il a abordées sans hésitation et surmontées, nous nous plaisons à le dire tout d'abord, avec un rare bonheur. »

Quelques remarques viennent cependant nuancer ces éloges : au sujet du livre troisième sur la locomotion, « nous ferons », écrit-il, « à cette partie du travail de M. Colin un reproche : c'est qu'elle est trop achevée ; les détails analytiques en sont trop minutieux ; il faut trop de tension d'esprit pour les suivre, et il nous semble qu'à force d'avoir voulu être exact, l'auteur est arrivé à ne plus être tout à fait aussi clair qu'il l'est d'habitude [...]. Mais ce défaut, car c'en est un, ne nous empêche pas de reconnaître que le traité de la locomotion de M. Colin est une œuvre remarquable, faite d'après nature, dont la lecture ne peut être que très instructive pour ceux qui l'entreprendront à tête reposée ».

Et puis, ce jeune homme de vingt-neuf ans qui commence une carrière professorale a sans doute besoin des conseils éclairés du Professeur de Clinique de l'École impériale vétérinaire d'Alfort, secrétaire de la Société Centrale de Médecine vétérinaire, membre de l'Académie impériale de Médecine etc., etc., lequel poursuit : « Le livre de M. Colin pêche peut-être, dans quelques points, par une trop grande abondance de détails ; de là des longueurs qui auraient pu être évitées, et les proportions peut-être excessives que l'ouvrage a prises entre ses mains [...]. Comme presque tout y est bon au point de vue scientifique, il n'y a pas à s'en plaindre ; mais au point de vue de l'enseignement, c'est un inconvénient. »

Arrive le motif essentiel qui fait prendre la plume à Henri Bouley. Colin n'a-t-il pas écrit dans son introduction : « Pendant que de toutes parts l'attention se porte vers ces belles études [les études physiologiques], les hommes voués à la médecine des animaux semblent vouloir, seuls, rester étrangers au mouvement qui pousse à l'avancement de la physiologie, comme s'ils méconnaissaient l'utilité du rôle qu'ils ont à remplir. Les institutions vétérinaires, qui remontent à l'époque de Haller, auraient pu, si l'impulsion eût été dirigée dans ce sens, contribuer pour beaucoup à l'extension de nos connaissances [...]. Elles ne manquaient pas de travaux utiles, d'expériences intéressantes à faire, de questions spéciales à élucider, de points incertains à fixer ; elles n'avaient, pour ainsi dire, à choisir, entre tant de sujets de recherches, que ceux qui pouvaient directement conduire à des applications pratiques ; malheureusement, elles les ont presque tous laissés de côté, pour mieux se renfermer dans l'humble cercle de leur spécialité. Cependant, de temps à autre, elles ont prouvé qu'elles comprenaient avec intelligence les sciences physiologiques ; plusieurs productions remarquables sont là pour l'attester : ainsi, les belles expériences de Flandrin sur l'absorption ; celles de Dupuy sur les fonctions des nerfs vagues ;

les recherches de M. Lassaing sur la digestion<sup>2</sup> ».

Voilà qui est injustifiable, et Henri Bouley donne immédiatement le ton :

« De la part d'un homme qui a l'honneur d'appartenir à la profession et aux Ecoles vétérinaires, les paroles que nous venons de reproduire paraîtront tout au moins mal inspirées ; elles ont, en outre, le grave tort d'être injustes. »

Et il motive son point de vue : « Bourgelat et ceux qui ont continué son œuvre devaient, pour asseoir la science vétérinaire sur ses véritables bases, en faire une science d'application et d'utilité pratique ; c'était à cette condition seule que les Ecoles pouvaient vivre et rendre les services qu'elles ont rendus. Si Bourgelat, moins bien inspiré, avait dirigé ses élèves vers les recherches exclusivement scientifiques, au lieu d'attacher principalement leur attention sur les maladies des animaux, croit-on qu'il aurait fait une œuvre aussi durable ? Non, sans aucun doute [...]. » Et si Colin estime que les vétérinaires sont restés aussi étrangers qu'il veut bien le dire « au mouvement qui pousse à l'avancement de la physiologie », c'est tout simplement selon Bouley parce qu'il « n'a pas mis assez à profit tous les documents que renferment les annales de notre science, en France comme dans les pays étrangers ».

Mais l'impardonnable, aux yeux de Bouley, c'est que Colin qualifie certain travail de Claude Bourgelat de « Mémoire d'une assez mince valeur », et qu'il estime que Jean Girard aurait dû « étudier plus sur le cadavre que dans les livres d'anatomie humaine ». Manquer à ce point de respect aux travaux de nos premiers "Instituteurs", c'est là le sacrilège suprême. Car, dit Bouley, « Bourgelat est du nombre des hommes qui, par la grandeur de leurs services, doivent être respectés, même dans leurs écarts ».

Concernant Girard, « une pareille critique, s'appliquant à un pareil homme, a quelque chose de bien acerbe, de la part surtout d'un si jeune écrivain, et il nous semble que la considération des services que, lui aussi, il a rendus aurait dû faire admettre, auprès de celui qui s'est constitué son juge, tout au moins des circonstances atténuantes en faveur des erreurs qu'il a pu commettre ».

Henri Bouley, non sans paternalisme, adoucit la fin de son article :

« Ce n'est pas sans regret que nous avons associé ces quelques blâmes aux éloges que mérite à tant d'égards le remarquable ouvrage dont nous avons essayé de rendre compte ; mais la part que vient de prendre M. Colin à l'avancement de la physiologie vétérinaire est assez belle, sans qu'il soit besoin pour la rehausser de diminuer en rien la valeur des travaux que nous devons aux pionniers qui l'ont précédé dans la carrière parcourue par lui avec tant de succès. »

Est-ce une figure littéraire pour obtenir "le repentir de l'enfant prodige" ? Ce serait mal connaître Gabriel Colin que d'espérer de lui une quelconque résipiscence. Nous allons résumer sa réaction insérée dans le *Recueil*, quoique la lecture entière en soit fort plaisante<sup>3</sup>.

Dans sa lettre au Rédacteur en chef de la revue, Colin se dit d'abord très sensible à la « bienveillante appréciation » que Bouley a donnée de son livre, et il l'en « remercie avec effusion ».

Puis il en vient à se justifier des « reproches très graves » qui lui ont été adressés : « Quand, investi du rôle d'historien, il m'a fallu tracer un tableau sommaire des progrès réalisés par la physiologie et rendre hommage aux savants qui l'ont successivement enrichie de leurs découvertes, j'ai été péniblement impressionné de voir qu'à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est à dire de l'époque

<sup>2</sup> COLIN, 1854-1856, t. I, p. 52.

<sup>3</sup> *Rec. de Méd. vétér.*, 1856, p. 119-126.

Hallérienne, les Ecoles au berceau restaient étrangères à l'impulsion commune. J'ai vu, et je puis le dire, avec une profonde douleur, qu'un siècle si fertile en travaux remarquables passait sur elles, les laissant dans une immobilité à peu près absolue ».

Plus loin, Colin manifeste l'esprit contestataire dont il ne se départira jamais : « Vous me trouvez irrévérencieux d'exprimer mon opinion sur la valeur d'un travail de Bourgelat [...]. J'ai en très grande estime la considération attachée à la mémoire des hommes ; mais cette admiration, si grande qu'elle soit, ne m'empêche pas de voir les défauts, de reconnaître les errements, de chercher même quelquefois à les découvrir ». (A notre avis, le mot *quelquefois* est de trop !)

Comme beaucoup de ses contemporains, il arrivait à Bourgelat d'employer les travaux de ses devanciers à l'insu des lecteurs. Peu au fait de la latitude de rédaction du XVIII<sup>e</sup> siècle, Colin accuse le père de la médecine vétérinaire d'avoir emprunté descriptions, idées et méthodes à d'autres, « sans faire à ces savants l'honneur d'une citation ». Pour ce qui le concerne, il précise en vertueux scientifique : « [...] Je suis très-difficile sur le choix des matériaux que j'emploie [...] Je fais fort peu de cas des assertions sans preuves, des opinions sans base [...], mais j'ai cherché à rapporter chaque fait, chaque idée, chaque découverte qui porte un nom ou qui mérite d'en porter un à son auteur et non à ses éditeurs. D'après ce principe, je n'ai pas cru devoir faire hommage à des auteurs vétérinaires des choses qu'ils s'étaient contentés d'emprunter et de revêtir d'une couleur locale. »

Et puis Colin glisse progressivement d'une querelle de méthode à des critiques plus personnelles. A l'encontre de Bourgelat d'abord : « Ce qui précède suffit pour m'excuser d'avoir pris la liberté d'apprécier la valeur d'un mémoire de cet instituteur vénéré qui interdit constamment à ses élèves toute autre lecture que celle de ses livres et qui sut toujours prélever de bons

appointements sur le budget délabré de l'époque, tandis que ses collaborateurs vivaient dans un état voisin de la misère. » Et de rajouter, à l'intention de ses contemporains dont l'intention serait de se poser en maître à penser de la profession (viserait-il le futur Inspecteur général des Ecoles vétérinaires ?) : « Nous voulons, pour nous seuls, un temple avec des autels, afin d'y révéler en héros et en demi-dieux des hommes qui auraient tout au plus un petit buste dans le grand temple des célébrités. Cela me paraît mesquin. »

Pour répliquer aux assertions de Colin, il faudra un peu de temps à M. le Rédacteur en Chef. Mais en attendant, puisque le ton sarcastique est donné, Bouley, accuse réception de la lettre en citant les vers qu'Arsinoé adresse à Célimène :

*A quoi qu'en reprenant on soit assujettie,  
Je ne m'attendais pas à cette répartie,  
Madame, et je vois bien, par ce qu'elle a  
[d'aigreur,  
Que mon sincère avis vous a blessée au  
[cœur<sup>4</sup>.*

On conçoit qu'à ce stade, les adversaires ne peuvent en rester là, même si Henri Bouley l'assure, « [n]otre intention n'était pas de blesser notre jeune et un peu susceptible collègue » !

Et le Rédacteur en chef d'annoncer que, puisque M. Colin le met au défi de prouver qu'il y a eu, en sciences vétérinaires, quelques travaux dont il pouvait tenir compte, il accepte volontiers de lui répondre. « Ce sera pour notre prochain numéro. » Pourtant dans la livraison de mars, le brillant chroniqueur n'a pas pris le temps de peaufiner sa réponse, même s'il y consacre neuf pages. Il réitère ses reproches à Colin : celui-ci, dit-il, l'a « péniblement impressionné en voyant avec quelle insistance il tâche à ravalier la profession à laquelle il a l'honneur d'appartenir, et qui l'a fait ce qu'il

<sup>4</sup> MOLIERE, *Le Misanthrope*, acte III, scène 4.

est, socialement et scientifiquement ». Il rappelle « l'inexistence de la science vétérinaire avant Bourgelat [pour qui] le travail des premières heures a dû être un travail de défrichage : travail lent, pénible, ingrat, qui ne donne ses fruits qu'à la longue ». Il poursuit en esquissant le mérite des premiers professeurs.

Mais il a promis à Colin de prouver la valeur des physiologistes vétérinaires qui l'ont précédé. Très opportunément, il vient de recevoir de Belgique une lettre du Professeur Pierre-Joseph Verheyen détaillant les mérites de nos confrères d'outre-Rhin ! Celui-ci énumère les découvertes en physiologie attribuées à von Erdelyi et Graff à Vienne ; Viborg, Abildgaard, Lund, à Copenhague ; Bojanus à Wilna ; Hertwig à Berlin ; Haubner à Dresde, etc. Et Verheyen de confirmer les reproches auxquels s'est exposé Colin « qui a eu le tort de faire table rase du passé, et de sembler croire que la physiologie vétérinaire ne date que de lui. La modestie sied toujours au véritable mérite ». Cela entraîne l'enseignant belge à contester ici et là les travaux du jeune physiologiste, et à insinuer que Bouley a été par trop bienveillant dans son analyse de l'ouvrage.

Pour ce qui est des physiologistes vétérinaires français, la logique voudrait qu'ils soient envisagés dans un prochain article. C'est ce que promet Bouley en assurant : « Notre sujet n'est pas épuisé ». Mais avril et mai passent sans que rien ne sorte de sa plume. Colin se sent-il dédaigné ? Dans une lettre du 21 mai, il répond par une violente diatribe qui occupe sept pages du *Recueil*<sup>5</sup>.

« Monsieur le Rédacteur,  
J'attendais impatiemment le numéro d'avril de votre estimable journal pour y voir la suite, sinon la fin, de l'élégant plaidoyer que vous consacrez à la défense des écrivains vétérinaires. A mon extrême regret, je n'y trouve point ce que vous aviez bien voulu promettre à vos lecteurs.

Comme je ne puis savoir si mon attente doit encore durer longtemps, je viens vous prier de donner, pour la dernière fois, une petite place dans vos colonnes à de courtes observations sur divers points de la revue rétrospective que le talent de l'un de vos collaborateurs a rendue si savante. »

Colin rappelle à Bouley qu'avant l'impression de son livre, celui-ci a consenti à en examiner les épreuves « avec une obligeance gracieuse [dont il lui sera] toujours très-reconnaissant », et qu'à ce moment, il n'a jamais formulé la moindre critique : « Je ne veux ni n'ose penser que vous me laissiez errer pour avoir la satisfaction de me flageller dans la suite ».

Selon Colin, il ne s'agit rien moins que de persécution. Est-ce pour soulever contre lui le corps vétérinaire en entier ? Veut-on lui faire un crime de son jeune âge ? « Ne peut-on penser, observer, expérimenter, avant d'avoir les cheveux blancs ? » Et pourquoi avoir réclamé contre lui, Colin, l'assistance d'un collègue étranger ? « En adversaire généreux, tel que vous aimez à l'être, vous pouviez vous contenter de votre bras ».

Il en vient donc à la critique de Verheyen qui, on l'a vu, ne l'a pas ménagé. Ce dernier ayant cité un certain nombre de physiologistes dont les travaux auraient selon lui été « oubliés » par Colin, celui-ci reprend les noms qu'il a cités dans son ouvrage, les travaux originaux des savants qu'il a énumérés et analysés dans les chapitres où ils se devaient de figurer. Colin l'affirme, Verheyen n'a pas su lire son livre puisqu'il a omis de relever nombre d'auteurs auxquels il y était fait référence : « Il est donc manifeste que votre habile collègue veut me critiquer, peut-être sur commande, sans m'avoir lu, ou feignant de ne l'avoir pas fait ». Quant à ceux qu'il n'a pas cités, c'est tout simplement parce que leurs prétendues découvertes ne leur appartiennent pas. Tel est Viborg, à qui on attribue des travaux sur l'incubation de l'œuf, travaux que Spallanzani avait réalisés bien avant lui.

<sup>5</sup> COLIN, 1856.

Tel est aussi Haubner, qui n'a fait que répéter les expériences de Flourens.

Toujours selon Colin, Verheyen, dans son exposé pour prouver ses erreurs, en aurait commis de plus grandes en oubliant quelques travaux notoires, ou en confondant certains savants étrangers. Ce qui permet à Colin de reprendre à son compte l'admonestation de Célimène :

*On doit se regarder soi-même un fort long  
[temps  
Avant que de songer à condamner les  
[gens;  
Il faut mettre le poids d'une vie exemplaire  
Dans les corrections qu'aux autres on veut  
[faire<sup>6</sup>.*

La réponse de Bouley figure à la suite du texte, dans le même numéro de juin 1856<sup>7</sup>.

Colin assurant, dans la lettre ci-dessus, qu'il cite dans son livre « plus de quarante vétérinaires français et étrangers, tant parmi les anciens que les contemporains », Bouley répond qu'il se contredit, lui qui prétend que les vétérinaires ont peu contribué à l'avancement de la physiologie. Quant à l'accusation de persécution :

« Si jamais auteur débutant a reçu de la presse un accueil flatteur, c'est, à coup sûr, notre jeune collègue [...]. Tout le monde a été d'accord pour faire l'éloge de son livre [...]. Il est vrai que, parmi tant de roses, il s'est rencontré quelques rares épines ; mais les piqûres qu'elles ont pu faire ne légitiment pas, ce nous semble, une si grosse plainte. »

Henri Bouley prend ensuite la défense de Verheyen, en contestant à son tour certaines assertions de Colin. Bojanus était-il ou non vétérinaire<sup>8</sup> ? Si M. Colin considère

Crawfort comme un chimiste, cela vient d'une méconnaissance de sa part : il s'agit en fait d'un autre Crawfort, professeur au Collège vétérinaire de Londres, etc.

Comme on le voit, la discussion risque de s'enliser dans d'éternelles contestations. Ceci n'échappe pas à Bouley conscient qu'il est d'abord le Rédacteur en chef d'un journal « consacré à l'Étude et aux Progrès de la Médecine vétérinaire, et des Sciences qui s'y rattachent », et non d'un recueil d'invectives dont le progrès des sciences vétérinaires ne serait pas le principal objet. Il n'ouvrira donc plus les colonnes du *Recueil* aux réponses de Colin. Ce dernier reçoit mal la décision et sollicite un dernier droit de réponse : « finissons en avec cette polémique » écrit-il. Mais l'affaire en restera là.

Il est intéressant de relire certains passages de l'ouvrage de Gabriel Colin, non pour faire quelque analyse sur le fond, mais pour en apprécier le style, très significatif du caractère entier de l'auteur.

En citant et analysant les publications d'anatomistes ou de physiologistes précurseurs ou contemporains, Colin donne une appréciation de leurs travaux, attitude légitime dans un ouvrage scientifique. Mais bien souvent, il ne peut s'empêcher d'y ajouter quelques mots, soit pour louer la perspicacité de l'auteur, soit pour le critiquer sévèrement.

Ainsi prend-il un ton élogieux pour parler d'Henri Bouley avec lequel il a souvent travaillé à d'ingénieuses expériences, avant que leurs opinions divergent : « Pour me servir d'une heureuse expression de M. Bouley qui a peint sous des couleurs vives la sensibilité tactile du pied du cheval...<sup>9</sup> ». Et, un peu plus loin : « le savant auteur de l'organisation du pied... » De même, à l'intention du professeur Félix Lecoq, dans le passage consacré au cabrer : « Le mécanisme de cet acte a été exposé, avec

<sup>6</sup> MOLIERE, *Le Misanthrope*, acte III, scène 4.

<sup>7</sup> BOULEY, 1856.

<sup>8</sup> Ludwig Heinrich BOJANUS (1776-1827), médecin de Hesse, étudia l'art vétérinaire à Alfort, à Londres et à Hanovre, avant de l'enseigner à Wilna en Pologne (de nos jours Vilnius, capitale de la Lituanie).

<sup>9</sup> COLIN, 1854-1856., t. I, p. 183.

une lucidité remarquable, par M. Lecoq<sup>10</sup>. »

Pierre Flandrin a droit également à toute sa considération : « Flandrin, dont le nom tient une place honorable dans les fastes de la science<sup>11</sup>... » S'y ajoutent les noms de Haller, Harvey, Flourens, qui représentent pour lui l'excellence en physiologie.

D'autres, en revanche, sont plus régulièrement critiqués comme, à plusieurs reprises, Claude Bourgelat. Ainsi, au sujet du vomissement chez les solipèdes, Colin commence par rappeler les travaux de l'anatomiste Louis Lamorier qui, en 1733, attribuait l'impossibilité du cheval à vomir à une valvule de l'orifice cardiaque, laquelle, dit-il, « n'existe pas » ; puis ceux du médecin Exupère-Joseph Bertin en 1746 : celui-ci « est dans le vrai lorsqu'il trouve l'obstacle essentiel au vomissement dans le sphincter de l'orifice cardiaque ». Il en vient alors à Claude Bourgelat qui, « dans un mémoire d'une assez mince valeur, s'attache à réfuter Lamorrier [*sic*], ce qui était déjà une peine superflue [...], mais il ne parle ni de Bertin, ni du travail de cet anatomiste. Il indique assez vaguement la disposition des fibres qui ceignent l'orifice cardiaque, comme s'il l'eût notée le premier ». Et Colin d'ajouter : « Bourgelat cite, à l'appui de sa manière de voir, ce qu'il appelle ses expériences, c'est-à-dire l'expérience unique de Lamorrier, déjà répétée par Bertin. » Colin met ensuite en cause Jean Girard qui, « longtemps après les auteurs précités, trouve, comme Bertin dont il ne parle point, l'obstacle au vomissement [...] ».

Bourgelat est de nouveau discrédité au chapitre sur la rumination. Certes il a contesté une théorie émise avant lui par Daubenton, qui mettait en jeu une contraction du rumen. « Bourgelat l'a réfutée », écrit Colin, « mais sans arguments bien

sérieux, et avec un dédain qui ne lui était guère permis, après ce qu'il venait d'écrire lui-même sur la rumination<sup>12</sup> ».

Ce sont ces jugements trop acerbes sur les premiers maîtres que Bouley ne peut admettre.

Toute sa vie, Colin restera critique et polémiste. Il contestera jusqu'aux meilleurs travaux scientifiques contemporains, notamment ceux de Claude Bernard et, plus tard, de Louis Pasteur. Ceux-ci, tout en reconnaissant l'immense talent de l'expérimentateur, déploreront cet acharnement. Pasteur n'a-t-il pas dit de Colin, en juillet 1878 : « Je crains que, chez lui, l'idée de contredire et de trouver en défaut l'emporte sur la recherche désintéressée du vrai ».

Bouley reconnaîtra plus facilement ses erreurs. Il abandonnera ses conceptions spontanéistes plus aisément que Colin, lorsque Pasteur bouleversera la physiopathologie médicale et vétérinaire. Il deviendra même l'ardent propagateur des théories pastoriennes.

Son caractère le rendait certainement plus enclin à la modération que son irritable collègue, et plus apte aussi à saisir les valeurs indiscutables. N'est-ce pas lui qui, devenu Inspecteur général des Ecoles vétérinaires en 1866, fit revenir Colin de son « éloignement » à Toulouse pour lui confier une chaire à Alfort, et le rapprocher ainsi des activités de l'Académie de Médecine dont il était devenu membre en 1865 ? Rendons cette justice à Henri Bouley...

Que reste-t-il, après tant d'années, pour nous rappeler la mémoire des polémistes qui marquèrent si fortement leur époque ? Leur œuvre écrite, bien-sûr. Mais le non-initié peut-il déterminer la valeur scientifique de ces deux savants en se basant sur les seules dimensions de leur statue dans « le temple avec des autels » ? (Figures 1 et 2)

<sup>10</sup> *Ibid.*, t. I, p. 290.

<sup>11</sup> *Ibid.*, t. II, p. 113.

<sup>12</sup> *Ibid.*, t. I, p. 508.

Molière ayant été largement honoré par nos deux protagonistes, c'est à Corneille que nous demanderons la réponse :

*Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses*<sup>13</sup>.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**BOULEY Henri** (1855) « Bibliographie : *Traité de physiologie comparée des animaux domestiques* [...], par M. G. Colin, chef de service d'Anatomie et de Physiologie à l'Ecole impériale vétérinaire d'Alfort », *Rec. de Méd. vétér.*, p. 913 et s.

**BOULEY Henri** (1856) « Réponse à M. Colin », *Rec. de Méd. vétér.*, p. 465 et s.

**COLIN Gabriel-Constant**, (1854-1856) - *Traité de Physiologie comparée des animaux domestiques*, Paris, J.-B. Baillière, 2 vol. in-8°.

**COLIN G.-C.** (1856) « Lettre à M. le Rédacteur en chef » *Rec. de Méd. vétér.*, (février) p. 119 et s. ; *Idem*, (juin) p. 458 et s.

**DEGUEURCE Christophe** (1998) - *Les statues de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort*. Publication de l'Association des anciens élèves et amis de l'Ecole d'Alfort.

*Recueil de Médecine Vétérinaire*, « Mort de M. Henri Bouley », 1885, p. 753 et s. ; « Inauguration de la statue de M. Henri Bouley », 1889, p. 549 et s. ; 1896 « Mort de M. Gabriel Colin », 1896, p. 401 et s. ; « Inauguration du buste de Colin », 1922, p. 374 et s.



**Figure 1** : Henri Bouley, statue érigée à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort.



**Figure 2** : Gabriel Colin, statue érigée à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort

<sup>13</sup> CORNEILLE Pierre, *Héraclius*, acte IV, scène 4.